



Coup de folie

Au moment où vous lirez ces lignes, il n'en restera plus que trois. Trois commémorations du 24 Avril, et la suivante sonnera l'heure du centenaire. Déjà ! Alors, quid du cru 2011 ? Sous le signe du contraste, dira-t-on. En France, vous vous serez déjà projetés sur l'échéance du 4 mai, qui ne se présente pas forcément sous de bons auspices. Car franchement, si le Sénat voulait nous rendre fous, il ne s'y prendrait guère autrement. Entre la motion d'irrecevabilité votée le 14 avril dernier en Commission des Lois et les rumeurs faisant état de la possible tenue le 4 mai prochain d'un « scrutin public » qui autoriserait la présidence du groupe UMP à voter pour tous les sénateurs (présents ou pas !) du parti majoritaire, il va sans dire que l'incertitude grandit sur le sort réservé à la proposition de loi pénalisant la négation du Génocide arménien. Le message envoyé à la communauté arménienne est clair comme de l'eau de roche : les adversaires de ce texte ne reculeront devant aucune manœuvre dilatoire pour museler l'aspiration légitime des Arméniens à sanctionner les négationnistes. Faudrait-il pour autant s'en étonner ? Certes non, car ces victoires-là, la plupart du temps, s'arrachent plutôt dans la douleur. Alors ces artifices de dernière minute, probablement téléguuidés par l'Elysée, ne doivent pas nous détourner de notre objectif. Restons mobilisés, et donnons-nous rendez-vous le 4 mai, à 14 h, devant le Sénat, pour défendre contre vents et marées cette proposition de loi, et signifier aux autorités que faute de sanctionner le négationnisme, elles pourraient bien recevoir la sanction des urnes en 2012 !

A chacun son débat, puisqu'on place ce 24 Avril sous le signe du « contraste » ! En Turquie, on est loin, incommensurablement loin de l'adoption d'une telle proposition de loi. Et pour cause... Mais les lignes bougent au sein de la société civile, et de trou de souris en trou de souris, des éléments progressistes se fauillent, un peu plus nombreux chaque année, dans la brèche ouverte en 2010. Cette année, des commémorations du 24 Avril seront organisées dans quatre villes du pays : Istanbul, Ankara, Izmir et Diyarbakir. Elles s'inscrivent dans un processus d'"éveil des consciences dans la société turque", nous confie Cengiz Algan, porte-parole de l'organisation DurDe (« Halte au racisme et au nationalisme »), qui se démène comme d'autres, anonymes ou non, pour aider la société civile à affronter la réalité du Génocide arménien.

Le tout, non sans souligner, malgré lui, les contradictions que son combat soulève... "Même s'il est trop tard, dit-il, l'Etat doit rendre sa dignité à ses concitoyens et demander pardon sur la scène internationale." Décidément, la galaxie arménienne regorge de ces pépites qui construisent la singularité de notre rapport à l'existence ! En l'espèce, ce cocktail unique associant morale de repentance, limites tracées par la raison d'Etat et inanité des efforts à consentir, donnerait presque le tournis... En effet, dans l'absolu, si l'Etat turc doit absolument "rendre sa

dignité à ses concitoyens et demander pardon sur la scène internationale", pourquoi est-il "trop tard" pour le faire ? De même, s'il est déjà "trop tard", à quoi bon à la limite "rendre sa dignité à ses concitoyens et demander pardon sur la scène internationale" ? Y a un truc qui cloche, visiblement, dans cette logique de fou. A se cogner la tête contre les murs... Sauf si cette contradiction ne fait que souligner les limites de cette action, car à force de se heurter au mur du négationnisme d'Etat, il sera de plus en plus "trop tard", si l'on ose dire. Sauf si derrière le "trop tard" se cache « l'impossibilité de réparer »... Comme si l'intégration de l'ensemble des paramètres à prendre en compte (politiques, géopolitiques, culturels, etc.) ne laisse d'autre perspective aux Arméniens que celle de mourir... en beauté ! Ça doit être extrêmement compliqué, dans la tête de ces militants progressistes qui se retrouvent soudain confrontés à deux « monstrosités » à gérer sur la place publique : un Génocide et sa négation !

Enfin... A chacun ses travaux d'Hercule ! Mais si ces « fous » n'existaient pas des deux côtés, il faudrait se dépêcher de les inventer... Comme Antoine Agoudjian, par exemple, qui va concrétiser son "idée folle" d'exposer en plein cœur d'Istanbul, du 26 avril au 5 juin prochain, 110 photos sur la mémoire arménienne. De son propre aveu, son expo "la plus importante en vingt ans d'aventure dans la photographie" ! Pour montrer que "l'histoire de l'Anatolie et les drames de l'humanité vécus sur ces terres", ce ne sont pas que des... clichés. Ou comme le musicien Lévon Chatikyan, qui vient de décrocher son certificat d'aptitude de musique traditionnelle, soit le plus haut diplôme français d'enseignement artistique spécialisé, délivré par le ministère de la Culture. En devenant, au prix d'une ténacité presque surnaturelle, l'un des neuf heureux élus d'un concours qui accueillait cent soixante-dix candidats au départ, Lévon a fait d'une pierre deux coups : il a permis d'inscrire le doudouk au rang des enseignements diplômants au Conservatoire de Romans, et a fait entrer la musique traditionnelle arménienne dans le paysage culturel français. Tout seul.

Quand l'art défie avec autant de panache tous les obstacles, cela ressemble à une victoire des forces de l'esprit sur la matière. A quatre ans du centenaire, repérer encore des valeurs sûres fait un bien fou ! A ceci près que les « fous » dont nous louons les mérites ne sont pas (ou si peu) le fruit du travail quotidien de nos institutions diasporiques. Alors former des « fous » en quantité industrielle, à partir du tissu communautaire, ce serait un formidable défi lancé à tous ceux qui, ne sachant plus sur quel pied danser, fréquentent assidûment les bals des commémorants.

Et si on le lançait, ce chantier, d'ici à 2015... Sur un coup de folie...

Varoujan Mardikian